



Villejust Informations

Edito



Après une année bien remplie, les uns et les autres peuvent enfin, ou bientôt, profiter d'un peu de repos bien mérité.

À Villejust, nous avons débuté l'été tout en douceur, avec les concerts des enfants des écoles qui sont toujours aussi surprenants de talents, une jolie fête de l'été sous le signe du cirque avec en point d'orgue une première séance de cinéma en plein air conclue par un feu d'artifice qui a ravi petits et grands.

Durant l'été, les services de la Ville et nos prestataires vont continuer à agir, notamment pour des travaux de réparations et d'améliorations profitant, comme traditionnellement, de cette période plus calme.

Nous nous retrouverons à la fin du mois d'août pour une reprise, que nous souhaitons elle aussi en douceur, et pour nous y aider nous profiterons d'une seconde séance d'« **Une Toile sous les Étoiles** », notre cinéma en plein air au Bois Courtin, **le vendredi 30 août à 21h30**, pour une diffusion du film d'animation « **Tous en Scène** ». En espérant que ce rendez-vous viendra clôturer cet été avec un sourire qui nous accompagnera sur le chemin de la rentrée.

Ce début d'été a été malheureusement marqué bien tristement.

Le même jour, ce mardi 2 juillet 2019, nous ont quitté le Maire de Verrières-le-Buisson, Vice-Président de notre Communauté d'Agglomération, très investis dans ses délégations et sur sa ville notamment sur tous les volets environnementaux qui lui ont toujours tenus à cœur, Thomas Joly, emporté de façon foudroyante; et l'un de nos agents, Nadia, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) qui intervenait auprès des enfants de l'école maternelle des Tilleuls, emportée par la maladie qu'elle combattait depuis plus de trois ans.

Le Maire, la municipalité et le personnel communal réitèrent leurs pensées de soutien les plus attristées à l'attention de leurs familles.

Je vous souhaite à tous un très bel été, qu'il soit à la fois reposant et plein de vie, serein et fait de découvertes, et qu'il nous offre de tous nous retrouver avec bonheur et en bonne santé.

Le Maire,
Igor TRICKOVSKI.

Dans ce numéro

Infos Administratives	2 à 3
Intercommunalité	4
Cadre de Vie	5 à 6
Vie Municipale	6 à 12
Associations, Loisirs...	13 à 18, 20
Informations Pratiques	19

Informations administratives

MAIRIE : FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



Pendant la période estivale, les services administratifs de la mairie seront fermés :

- Les samedis 13, 20 et 27 juillet 2019
- Les samedis 3, 10 et 17 août 2019
- Le jeudi 15 août 2018 – *Assomption*

La Bibliothèque Municipale sera fermée :

- Du lundi 8 juillet au vendredi 26 juillet 2019 inclus
- (Pas de permanences assurées par les bénévoles le samedi en juillet et août)

CARTE IMAGINE'R ET OPTILE

Parce que la mobilité de nos jeunes, et en premier lieu pour pouvoir se rendre dans leurs établissements d'enseignements, mais aussi pour leurs loisirs fait partie de nos priorités, la municipalité participe aux frais de la Carte Imagine'R et Optile des lycéens (de la 2^{nde} à la terminale et BEP/CAP).

Pour 2019/2020, la subvention municipale sera de 70€.

Les pièces nécessaires, afin de bénéficier de cette subvention, devront être déposées en mairie auprès du Service Scolaire avant le 31 octobre 2019, à savoir :

- . photocopie de la carte Imagine'R ou Optile
- . certificat de scolarité
- . RIB
- . photocopie du courrier qui accompagne la carte



A PARTIR DU 31 OCTOBRE 2019 PLUS AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE.



CARTE SCOL'R

L'imprimé de demande de carte de transport scolaire pour l'école maternelle « Les Tilleuls », l'école élémentaire « Jeanne CHANSON », le collège « Jules VERNE » est disponible également en mairie.

Il est rappelé que cet imprimé, une fois complété et signé, doit être déposé ensuite au service scolaire de la mairie (organisateur local) et non au Conseil Départemental.

Dorénavant, plus besoin de les faire tamponner par le Chef d'établissement d'accueil de votre(s) enfant(s).

La participation familiale par élève pour 2019-2020 s'élève à 128 €.

La subvention municipale pour l'année 2019-2020 sera de 80 € par enfant.

L'imprimé devra être retourné en Mairie au plus tôt et avant le 22 juillet 2019.

Pour l'année 2019/2020, l'encaissement de la carte de transport s'effectuera en Mairie après réception d'une facture (par chèque ou espèces).

Dès réception du paiement, votre carte sera disponible en mairie aux heures d'ouverture habituelles.



OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Contre les cambriolages,
les bons réflexes!

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour remplir le formulaire correspondant, contacter la Police Municipale par le biais de la Mairie afin de prendre RDV au 01 69 31 74 40

Plus d'informations sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2019 (EXTRAIT)



Constitution du Jury d'assises

Après tirage au sort, les personnes suivantes, remplissant les conditions d'âge et d'inscription sur la liste électorale de la Commune ont été retenues :

- Madame LEGENDRE épouse HOLDENER Christine
- Monsieur GOZZELINO Philippe
- Madame TOURLET épouse ADJIBADE Pascale
- Monsieur CLAVEL Gilles
- Madame AURELE épouse COLLIN Carine
- Monsieur THOMAS Christophe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 2.332 € (correspondant à 1€ par habitant) à la Fondation du Patrimoine afin de participer à la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame de Paris

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTÉ la Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2019 telle que proposée par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une requête en médiation commune avec les époux MARTY et GIRAUDON auprès de la Cour d'appel de Paris tendant à organiser une mission de médiation et désigner tel médiateur qui lui plaira avec pour mission d'entendre les parties sur les différends qui les opposent et rechercher les conditions d'un accord amiable sur l'ensemble de des différends

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le Protocole de Conciliation qui en découlera ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de déposer auprès de la CPS un dossier de demande de subvention pour surcharge foncière pour l'opération de construction de 10 logements locatifs sociaux, dont 4 PLAI et 6 PLUS, située 55 Grande Rue à Fretay, soit 10.000 € pour reversement au bailleur Immobilière 3F

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de déposer auprès de la CPS un dossier de demande de subvention pour surcharge foncière pour l'opération de construction de 20 logements locatifs sociaux, dont 7 PLAI et 13 PLUS, située Rue de Saulx, soit 20.000 € pour reversement au bailleur Immobilière 3F

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de déposer auprès de la CPS un dossier de demande de subvention pour surcharge foncière pour l'opération de construction de 18 logements locatifs sociaux, dont 7 PLAI et 11 PLUS, située 23 Rue des Pavillons, soit 18.000 € pour reversement au bailleur Immobilière 3F

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, 18 voix Pour et 1 Abstention,

DECIDE de valider la proposition de dénomination des voiries du « Clos du Bois courtin », Rue des Coquelicots

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à la numérotation des constructions du Clos du Bois Courtin en conservant une numérotation sérielle continue dans le sens croissant, en s'éloignant du début vers la périphérie de l'opération (plan annexé à la présente délibération)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de désigner les représentants de la Commune à l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société Publique Locale « WELCOME IN PARIS-SACLAY ENTREPRISES » (WIPSE) comme tels :

- Monsieur Richard PELISSERO, Représentant Permanent Titulaire
- Monsieur Pierre CAMBON, Représentant Permanent Suppléant

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'approuver le projet d'augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription de la SPL des Territoires de l'Essonne d'un montant maximum de 75.000 € par émission de 7.500 actions nouvelles au plus de 10 € de valeur nominale chacune et la modification de l'article 7 des statuts consécutive à la réalisation de cette augmentation de capital qui sera constatée par le Conseil d'Administration de la SPL

DECIDE d'approuver sous condition de la réalisation de l'augmentation de capital en numéraire, le projet de modification de la composition du Conseil d'Administration de la SPL des Territoires de l'Essonne, dont le nombre de sièges serait fixé à 17 et la modification corrélative de l'article 15 des statuts

DECIDE de donner tous pouvoirs au représentant à l'assemblée générale des actionnaires de la SPL des Territoires de l'Essonne pour porter un vote favorable aux résolutions relatives à cette augmentation de capital en numéraire et à la modification de la composition du conseil d'administration

DECIDE de confirmer Monsieur Igor TRICKOVSKI pour représenter la Commune au sein de l'assemblée spéciale qui sera mise en place si l'augmentation de capital de la SPL des Territoires de l'Essonne était réalisée et de l'autoriser à accepter toutes fonctions en lien avec cette représentation

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse tel que présenté

DIT qu'un arrêté municipal sera établi par la Commune de Villejust pour l'application dudit règlement sur son territoire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE la modification des statuts du SIAHVY telle que présentée

POINTS D'INFORMATION :

- Tarifs : maintien des tarifs des services extra-scolaires : cantine, garderie, étude, ALSH, bibliothèque, activités municipales (théâtre, poterie, dessin, anglais)

Retrouvez les procès-verbaux des conseils municipaux dans leur intégralité sur notre site internet
www.mairie-villejust.fr - Rubrique Votre Mairie - Les Conseils Municipaux

Dans le cadre de la gestion de la distribution de l'eau potable, nous vous informons que la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay engage des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable et de ses branchements dans la rue de Fretay (tranche 1), de la place de l'Eglise au parking de l'école sur la commune de Villejust, à compter du 8 juillet 2019 pour une durée d'environ 4 semaines.

Le procédé utilisé sera sans tranchée afin de limiter l'impact sur l'environnement et l'ensemble des branchements seront raccordés sur ce nouveau réseau. La voirie sera fermée à la circulation de 8h00 à 17h00. Les accès aux habitations seront rétablis tous les soirs.

Nous vous invitons à prendre les mesures nécessaires pour stationner vos véhicules en dehors des heures de travaux.

Les travaux sont délégués à l'entreprise **Bouygues Energies Services**.

Le service eau potable est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire via l'adresse mail ci-joint : contacteau@paris-saclay.com.



COUP DE BOOST POUR LES LAUREATS AU CONCOURS D'IDEES A LA CREATION D'ENTREPRISE

Le palmarès du 5e Concours d'idées à la création d'entreprise, organisé par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, a été dévoilé mercredi 12 juin, au Centre National du Rugby, à Marcoussis.

Avec plus d'une centaine de dossiers déposés, le Concours d'idées à la création d'entreprise a cette année encore permis de mesurer la belle dynamique entrepreneuriale du territoire. Le Concours était ouvert aux habitants de l'agglomération dès l'âge de 16 ans et aux étudiants de l'Université Paris-Saclay.

Cinq prix ont été décernés par le jury composé d'acteurs de la création d'entreprise : « Jeune » (moins de 26 ans), « Femme », « Reconversion professionnelle », « Innovation » et un prix « Coup de cœur ». La diversité des projets récompensés confirme que l'innovation n'est pas seulement technologique et qu'elle s'exprime dans des domaines d'activité très variés.

« Le Concours d'idées à la création d'entreprise permet de détecter suffisamment tôt les porteurs de projet pour les accompagner et leur offrir les meilleures chances de réussite », explique Igor Trickovski, élu communautaire en charge de l'accompagnement à la création d'entreprises.

Ainsi, en plus d'une dotation de 2 000 € (sous condition de création dans l'année) et d'une tablette, les lauréats vont bénéficier d'un suivi individuel pour concrétiser leur projet. Ils auront également accès gratuitement, pendant six mois, à un bureau dans l'une des pépinières WIPSE du territoire ou à l'espace de coworking et d'entrepreneuriat de l'agglomération, Le 30, à Massy. Les nominés de chaque catégorie pourront, eux aussi, y coworker gratuitement pendant un mois, et bénéficier sur place de conseils d'experts.

« Derrière l'entrepreneuriat, c'est la création de richesses et l'emploi qui sont en jeu, rappelle Michel Bournat, le Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay. Et avec le Concours d'idées à la création d'entreprise, l'agglomération contribue à ce que de jeunes entreprises prometteuses se développent durablement sur notre territoire ».



ADOPTEZ **siomDirect**

DES SOLUTIONS À VOTRE SERVICE !

EN QUELQUES CLICS,
commandez un bac, signalez
un problème, trouvez un point
d'apport volontaire...



siomDirect
DES SOLUTIONS À VOTRE SERVICE

Téléchargez cette application pour indiquer vos besoins et recevoir des informations pratiques sur la collecte des déchets.

Spécialement conçue à la demande du Siom pour les habitants de son territoire, cette application s'adresse à tous les usagers des 21 communes : particuliers, professionnels, bailleurs ou syndicats de copropriétés...

Téléchargez



siom Habitants de Ballainvilliers, Bures-sur-Yvette, Champlan, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, La Ville-du-Bois, Les Ulis, Linas, Longjumeau, Montlhéry, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Vauhallan, Villebon-sur-Yvette, Villejust, Villiers-le-Bâcle.

BRUITS DE VOISINAGE



Réglementation BRUITS DE VOISINAGE

Les nuisances sonores liées aux bruits de comportement peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit .

Attention aux bruits de voisinage (article R48-2 du code de la santé publique)

Il convient de rappeler certaines règles de vie en communauté. Les bruits de voisinage sont liés au comportement de chacun, aux objets, appareils ou outils que nous utilisons ou aux animaux dont nous avons la garde.

Les bruits de tondeuse font partie des troubles de voisinage les plus fréquents.

Dès lors que ces bruits sont émis, de façon répétée ou intense, ceux-ci peuvent porter atteinte au droit et à la tranquillité de nos voisins.

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, c'est-à-dire entre 22h et 7h, on parle de *tapage nocturne*.

TRAVAUX DU RING DES ULIS, C'EST PARTI !



**TRAVAUX
DU RING DES ULIS,
C'EST PARTI !**

Bouchons, risques d'accidents, temps de parcours allongés... le Ring des Ulis, devenu invivable pour ses usagers au fil des années, nécessite des travaux que le Département engage en décidant d'investir 30 millions d'euros, avec le soutien de l'État et de la Région (apport de 10 millions chacun). L'objectif est de simplifier la circulation locale, grâce à une nouvelle configuration du Ring en repensant les accès à la N118 jusqu'à l'échangeur de Mondétour. Oubliées de cette zone dense, les circulations douces sont enfin intégrées à ce projet colossal, dont la fin est prévue en 2023.

Plus d'infos sur essonne.fr



Vie Municipale



Villejust vous offre un **service pour la réussite éducative**

Campus
parentalité
AM **Nathan**

Pour la 2^{ème} année, votre ville vous offre l'accès au **Campus Parentalité**



DÉCOUVERTE DU MONDE

ROMANS JEUNESSE

ACTIVITÉS MANUELLES

CONSEILS PARENTS

RÉUSSITE SCOLAIRE

APPRENTISSAGE DES LANGUES

COMMENT EN PROFITER ?

Rendez-vous dans votre Mairie pour obtenir vos codes d'accès à la plateforme Campus Parentalité et en profiter avec toute la famille !



experts en
pédagogie



solution
numérique



marques à forte
notoriété

NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE ET RESEAUX SOCIAUX



Le site internet de la Ville est en train de finir sa mue et sera en ligne dans sa nouvelle forme d'ici la fin du mois de juillet. D'un accès qui se veut plus clair et plus ergonomique il s'adaptera également à toutes les formes d'écrans que vous pouvez utiliser.

Et depuis quelques jours vous pouvez déjà retrouver les informations municipales sur les principaux réseaux sociaux que sont Facebook, Instagram et Twitter. Un seul et même identifiant pour les retrouver facilement : @mairievillejust

Infos pratiques, travaux, annonces d'événements, autant d'informations que vous pouvez ainsi trouver en ligne, en plus de votre Villejust Informations qui continuera bien sûr à être diffusé dans sa version papier.



PORTAIL FAMILLE

monespacefamille.fr

Services citoyens pour l'enfance



A compter de la rentrée scolaire 2019, et afin de faciliter vos démarches liées aux services enfance de la Ville et employer les outils numériques de votre quotidien, la Mairie a souhaité pouvoir vous proposer de gérer également vos inscriptions et paiements en ligne.

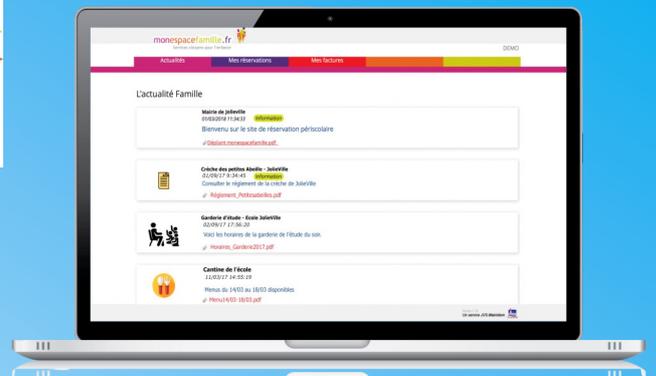
Le dispositif est depuis quelques semaines en phase de test auprès de plusieurs familles et sera généralisé pour l'Accueil de loisirs à compter du mois de juillet, puis de l'ensemble des services et des familles à partir de la rentrée.

En quelques clics, 24h / 24 vous pourrez gérer vos inscriptions et effectuer votre paiement en ligne sur monespacefamille.fr, ou depuis le site interne de la Ville.

Si vous êtes intéressé, une inscription est nécessaire au préalable auprès des services de la Mairie afin d'obtenir un code d'adhésion.

Vous pourrez ainsi effectuer le paiement de vos factures directement par Carte bancaire sur votre Espace Famille, ou également continuer de régler par chèque ou en espèces auprès du Service Scolaire en Mairie.

(Une notice succincte est disponible en Mairie, et des explications complémentaires pourront vous être communiquées auprès du Service Scolaire : 01.69.31.74.42—scolaire@mairie-villejust.fr)



Important
Information

Vigilance canicule Recensement des personnes âgées et fragiles

Face au risque de canicule, la Mairie invite toutes les personnes fragiles habitant la commune à s'inscrire dès maintenant en appelant le 01 69 31 74 40.

Un registre d'inscription nominative est mis en place pour recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de 60 ans inaptes au travail, ainsi que les personnes handicapées ou isolées.

En cas de déclenchement du plan départemental d'alerte canicule ou par simple mesure de sécurité, ces personnes pourront être contactées en priorité, afin d'évaluer leur besoin d'aide, de visite ou de secours.

REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ELEVES DE CM2

Ce samedi 29 juin, la tradition n'a pas failli avec la **remise des dictionnaires** par Monsieur le Maire aux élèves de CM2 entrant au collège.

Une étape symbolique pour ces jeunes Villejustiens qui quittent leur école pour de nouveaux horizons.

Par ailleurs, Monsieur le Maire, Igor TRICKOVSKI, a été heureux de pouvoir leur offrir également au nom de la commune un coffret campus parentalité, leur permettant de bénéficier gratuitement durant leur année de 6ème de ce service éducatif en ligne pour les accompagner au collège.



VILLEJUST FÊTE L'ÉTÉ - 2EME EDITION

C'est sous un magnifique soleil et une chaleur un peu moins caniculaire qu'annoncée que s'est déroulée la deuxième édition de Villejust fête l'été, le samedi 29 juin dernier, au Parc des deux lacs.

Toutes les conditions étaient réunies pour passer un bon moment en famille. **Maquillage, sculpteur de ballons, trampolines, structures gonflables** ont animés cet après midi ensoleillé.

Petits et grands ont pu s'initier aux **Arts du Cirque**, thème choisi pour cette année, comme **le jonglage, l'équilibrisme, l'acrobatie**, entourés de professionnels qui ont pu partager leur savoir. D'autres ce sont essayés **au traditionnel chamboule-tout, à la pêche aux canards ou ce sont défiés au lancer d'anneaux ou au tir au but**, entre deux rafraichissements... **La municipalité avait pour l'occasion, mis en place un brumisateurs géant qui a amusé les petits et soulagé les grands !!**

Et lorsque l'heure du goûter a sonné, **les barbes à papa, beignets, crêpes et glaces**, nous ont définitivement mis dans l'ambiance festive des **Arts du Cirque** !



Pour prolonger la fête de ce Samedi 29 juin, Villejust accueillait, pour la deuxième année, un cinéma en plein air dans le Parc du Château du Bois Courtin.

« **The Greatest Showman** », film qui raconte la naissance des cirques modernes, a connu un vrai succès.... Tant est si bien, et c'est le petit bémol de la soirée, que les moustiques se sont invités à la soirée.

La municipalité a offert à chaque spectateur, pop-corn et boissons fraîches pour se mettre dans l'ambiance !

Enfin, une jolie surprise est venue clôturer cette magnifique journée d'été, **un feu d'artifice a été tiré dans le Parc du Château du Bois Courtin**. Les petits et grands Villejustiens ont eu le plaisir de voir s'illuminer le ciel de mille couleurs.



RETOUR EN IMAGES SUR LA FÊTE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (ALSH)

Mercredi 12 juin, tous les enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs ont pu participer à la grande fête de fin d'année déplacée cette année au gymnase, la pluie s'étant invitée à la partie.

Les services techniques ont travaillé d'arrache-pied pour permettre aux enfants de s'amuser dans les meilleures conditions possibles.

Les enfants ont pu s'amuser avec les nombreuses structures gonflables et des jeux en bois traditionnels tout l'après-midi, pour être ensuite rejoints par leurs parents le soir.

Les enfants de Maternelle ont présenté leur magnifique zoo, réalisations créées tout au long l'année avec l'équipe d'animation.

Les plus grands ont présenté un défilé extraterrestre, objet d'idées créatrices ainsi qu'une représentation artistique en chanson sous la direction de leurs animateurs(trices).

Pour finir cette journée, les familles ont assisté à un barbecue convivial où chacun avait ramené sa participation salée ou sucrée pour partager entre tous.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Nettoyage de printemps

Suite au
report du
mois de
mai

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

RENDEZ VOUS À 10H
DEVANT LA MAIRIE

**SACS ET GANTS
MIS À DISPOSITION
PAR LA MUNICIPALITÉ**

Avis aux volontaires !

Nous vous attendons
nombreux pour partager
une matinée utile et conviviale !

**Confirmez votre présence
par mail ou téléphone:**

01.69.31.74.41

secretariat-maire@mairie-villejust.fr



CCAS : SEMAINE BLEUE 2019


 la Semaine
Bleue
du 7 au 11 octobre 2019

CCAS La Ville du Bois - 23 rue du Grand Noyer - 01 69 63 32 79

CCAS Linas - Place Ernest Pillon - 01 69 80 14 01

CCAS Marcoussis - 8, rue Pasteur - 01 69 01 22 25

CCAS Monthéry - 1 Rue Blanche de Castille - 01 64 49 53 59

CCAS Nozay - Place de la Mairie - 01 64 49 58 18

CCAS Villejust - 6, rue de la Mairie - 01 69 31 74 41

 du 7 au 11 octobre 2019
la Semaine Bleue

5 jours d'activités gratuites


 Pour une société
plus respectueuse
de la planète,
ensemble agissons !

Illustration : service Communication La Villejust / Nozay - P. P.

 M. DE LA T. COMP. V. V. V. V. V.
agirc arcco

 CRAMIF
Association Mutualiste de la Vallée de Chevreuse

 La Ville du Bois - Linas - Marcoussis
Monthéry - Nozay - Villejust
avec le CLIC Orgyvette

Débat théâtral
Par la compagnie NAJE
«Ca va chauffer»
Lundi 7 octobre, 14h
Salle Robert Hossein,
rue des Pylandries à Nozay

Forum
Prévention santé et informatique
Mardi 8 octobre, de 9h à 17h
Salle Anne Frank, Longjumeau

Randonnée pédestre
Eco-participative
Mercredi 9 octobre, 9h
Départ Halle des Sports
Route de Villejust à Nozay
Prévoir des chaussures adéquates et de l'eau
(facultatif : des gants pour le ramassage
des déchets)

Visite guidée
SIOM (Syndicat Ordures Ménagères)
Usine et espace pédagogique
Jeudi 10 octobre
SIOM Vallée de Chevreuse, Courtaboeuf
13h30 (La Ville du Bois, Linas et Villejust)
15h30 (Marcoussis, Monthéry et Nozay)
Chaussures à talons déconseillées

Cinéma
Film «Normandie Nue»
Vendredi 11 octobre, 14h
Espace culturel Michel Spirat,
5-7 rue des Archers à Monthéry

Bulletin réponse

Cochez les cases	Je participe		J'ai besoin d'un transport
Lundi 7 octobre Spectacle-débat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 8 octobre Forum prévention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mercredi 9 octobre Randonnée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 10 octobre Visite du SIOM Inscription obligatoire	<input type="checkbox"/>	13h30 <input type="checkbox"/> 15h30 <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 11 octobre Cinéma	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Nombre de participants

 Bulletin à retourner avant le 20 septembre 2019
dans la boîte aux lettres du CCAS de votre ville

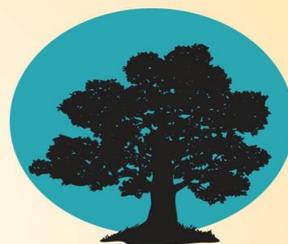
(voir adresse ci-dessus)

FORUM DES ASSOCIATIONS

VILLEJUST



Forum des Associations



Samedi 7 septembre 2019

De 14h à 18h *Gymnase de la
Poupardière*

Renseignements : vie-associative@mairie-villejust.fr / 01-69-31-74-47

FÊTE DU RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL DU MOULIN

Le beau temps était au rendez-vous ce samedi 15 juin au château du Bois Courtin à Villejust.

Six assistantes maternelles des trois communes, nous ont présenté un spectacle accompagnées de Madame Aude EHRHARDT, l'intervenante en éveil musical.

Une centaine de personnes des trois villes (parents, enfants et assistantes maternelles) ont participé à cette rencontre conviviale et festive.



FINALE NATIONALE DU CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR AU MANS

Une petite vingtaine d'Essonniens ont disputé la finale nationale du Critérium du Jeune Conducteur organisée dimanche 16 juin dernier au Mans par l'Automobile Club de l'Ouest.

Un rendez-vous qui réussit toujours aux jeunes Essonniens. Sur les dix-neuf présents cette année, trois ont terminé dans le top 10, une Breuilletoise montant même sur la deuxième marche du podium.

Quand à notre petite finaliste Villejustienne, Alice BREC, elle n'a pas démerité en terminant 34ème au classement général. Nous lui adressons d'ailleurs toutes nos félicitations pour ce petit exploit !

Comme tous les 55 enfants finalistes, ils sont repartis avec une coupe, une médaille, un diplôme et un sac plein de cadeaux remis des mains du Docteur Wolfgang Ullrich, l'ancien patron d'Audi Motorsport qui a fait triompher la marque aux anneaux treize fois aux 24 heures du Mans, et de Pierre Fillon, le président de l'ACO.

Ce dernier a rappelé que parmi les missions de l'ACO, « la sécurité routière, qui nous préoccupe tous, est fondamentale afin d'éduquer les enfants dès leur plus jeune âge ».



25E CHAMPIONNAT DU MONDE DU CHIEN DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

25^e CHAMPIONNAT DU MONDE DU CHIEN DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE

25th WORLD CHAMPIONSHIP FOR SEARCH AND RESCUE DOGS



À Villejust (91)

ENTRÉE LIBRE

du 17 au 22 septembre 2019



www.cspfrance.org

THÉÂTRE DE LONGJUMEAU : SAISON 2019/2020

THÉÂTRE DE LONGJUMEAU

direction Philippe Bellot



Design : [STUDIO] www.studio.fr



01 69 09 09 09
www.theatre-longjumeau.com   



ASSOCIATION AU PLAISIR DES ENFANTS



Octobre 2019 (14h30- 18h00)

Boum d'Halloween : atelier créatif en famille / défilé des p'tits monstres / concours déguisements et boum party kids

Vide Grenier spécial



Décembre 2019 (7h 00- 16h00)

Vide grenier : réservé exclusivement aux vêtements enfants et bébés, livres, jouets et matériel de puériculture...



Mars 2020 (14h30- 18h00)

Boum Carnaval : atelier créatif en famille / concours de déguisements et boum party kids



Mars 2020 (20h00 -23h00)

Loto inter-associations organisé par : L'APE VILLEJUST / la CLE DE SOL et le JUDO CLUB



Avril 2020 (10h00 – 11h00)

organisé par la mairie avec la participation de l'APE



Juin 2020 (11h00 – 17h00)

Kermesse « Villejustympiades » comprenant repas le midi (sur réservations) avec : Structures gonflables / jeux pour les enfants et les parents / tombola



Au cours de l'année

l'APE organisera la vente sur commande de Gâteaux et de Chocolats

Sans votre aide on ne pourra pas tenir ce beau programme

Alors plus d'hésitations possibles :

ADHEREZ ☺

bienvenue aux



nouveaux membres



Tarif : 10,00 €
Par famille

Vos avantages avec votre carte de membre :

- Une sortie « évènement surprise » offerte en fin d'année aux membres et à leurs enfants,
- Un tarif prix préférentiel lors de la vente de gâteaux et chocolats,
- Une tarification spéciale adhérents pour la buvette et le repas kermesse,
- Un ticket de tombola offert,

BULLETIN D'ADHESION

Nom :	Prénom :
Adresse postale :	Tel :
Adresse mail :	<input type="checkbox"/> J'accepte de recevoir de communications via le groupe WhatsApp de l'APE « Parents actifs Villejust »
Modes de paiements possibles :	
- espèces : lors du forum des associations du 7 septembre 2019	
- chèque : libellé à l'ordre de « APE VILLEJUST »	
- virement bancaire : nous contacter pour obtenir les coordonnées bancaires de l'APE	

RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres :

Lundi 15 juillet	lieu non précisé	Martine et Christian BIZET
Lundi 22 juillet	RDV Intermarché Gif	Marcelle BOISSONNET
Lundi 29 juillet	lieu non précisé	Martine et Christian BIZET
Lundi 05 août	lieu non précisé	Martine et Christian BIZET
Lundi 12 août	lieu non précisé	Annick PIGNOLET
Lundi 19 août	lieu non précisé	Martine et Christian BIZET
Lundi 26 août	RDV Mairie des Ulis	Marcelle BOISSONNET
Lundi 02 septembre	lieu non précisé	Annick PIGNOLET
Lundi 09 septembre	lieu non précisé	Monique LE CLAINCHE

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous.

Pour tout renseignement ou pour obtenir les coordonnées des guides, venez visiter le site <http://randulis.free.fr>





REGARDS EN ARRIERE

Croyances et pèlerinages

Lorsqu'un fléau s'abattait sur eux, nos anciens invoquaient les Saints pour le contrer.

Sainte-Julienne de Nicomédie

Martyrisée au III^e siècle en étant plongée dans une cuve de plomb fondu, devenu tiède à son contact, puis décapitée, cette Sainte était invoquée lors des épidémies. Il lui est attribué la faculté de guérir les fièvres, les épidémies, les maladies infantiles et la stérilité.

Les pèlerins se rendaient à la fontaine de Sainte Julienne près de l'église du Val-Saint-Germain au sud de l'Essonne.

Chaque année, des pèlerins s'y rendaient en portant des gros porte-cierges (généralement en bois sculpté et peint) appelés **souches** surmontés d'un cierge. Brûlés en grande partie à la Révolution, il en reste une centaine dans l'église, toutes datées entre 1805 et 1850.

Celle de Villejust existe encore

Au XIX^e siècle, le pèlerinage avait lieu 3 fois par an : le 16 février, à la Pentecôte et le 17 août.

Epidémie de choléra en 1832

On retrouve inscrite sur plusieurs souches l'année 1832, année de l'épidémie de choléra qui frappa durement le pays : souche de Chalo-Saint-Mars, Videlles, Egonvilles, Guillery, La Ferté-Allais Les Essarts-le-Roi, Palaiseau, Chevreuse ou 1833 : Saint-Michel-sur-Orge, Bures, Rochefort et 1834 : Saulx-les-Chartreux.

Souche de Villejuste

Une nouvelle épidémie se déclare en 1848 et 1849. A ces occasions, les fidèles de près de quatre-vingts paroisses vont aller prier Sainte-Julienne.

Le choléra en France

Le choléra touche le continent européen en mai 1831. C'est la première fois que les Français entendent parler de cette maladie.

Le choléra aurait pour foyer originel le delta du Gange en Inde.

De là, il se propage vers l'Asie du sud-est, faisant plusieurs fois par siècle, des millions de morts. En 1826, une poussée épidémique se produit vers l'ouest et touche l'Afghanistan, la Perse et la Russie.

Les Russes, en réprimant une insurrection polonaise, l'apportent à Varsovie en août 1831. La maladie gagne Berlin et Hambourg en octobre 1831. Des marins anglais la propagent à Londres à la fin de l'année.

Le choléra passe en France à Calais, à la mi-mars 1832.

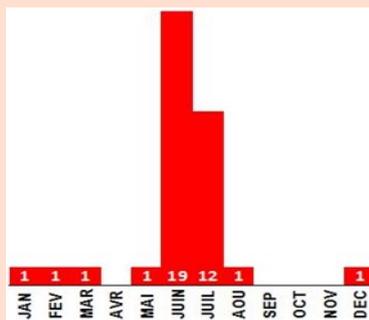
A Paris, la maladie est prise en dérision. A la mi-carême, les enfants jouent à « choléra morbus ».

Le 31 mars, on note 86 morts intra-muros. La progression est foudroyante : 814 décès pour la seule journée du 9 avril. Fin avril, on compte 12 000 morts à Paris. L'épidémie décroît en mai. Elle reprend violemment à partir du 15 juin.

Au total, Paris comptabilisera 18 500 morts à Paris pour 900 000 habitants.

La propagation de l'épidémie suit les cours d'eau. Les adultes sont plus touchés que les jeunes. Les femmes le sont plus que les hommes, probablement à cause de leurs activités professionnelles et ménagères qui les amènent à être en contact avec l'eau.

Le choléra à Villejust



Comme à Saulx-les-Chartreux, où le choléra fit une cinquantaine de victimes en quelques semaines, Villejust n'a pas été épargné.

Les chiffres ci-contre montrent que Villejust n'est touché qu'en juin lors de la seconde vague de l'épidémie.

Les décès survenus à Villejust se situent entre le 17 juin et le 21 juillet (30 décès pour une population en 1831 de 408 personnes).

L'isolement de Villejust l'a peut-être sauvé

Les Villejustiens, en transportant vers Paris leur production agricole et maraîchère de juin, ont été mis contact avec une population atteinte. C'est probablement la cause de l'arrivée du choléra à Villejust.

Jusqu'au 6 juillet, c'est l'adjoint au maire **Louis Antoine TISSERAND** qui fait fonction d'officier de l'état civil.

Les **TISSERAND** porteront en juillet le deuil du père et de ses deux enfants. Dès le début de juillet, la signature de **Louis Antoine TISSERAND** s'altère, elle est de moins en moins lisible. Cela est peut-être dû aux premiers signes de la maladie qui l'emportera.

A partir du 12 juillet, les actes sont signés par le maire **Jean Louis PAUPE**. La famille **PAUPE** était établie à La Poitevine, la famille **TISSERAND** au bourg.

Le cimetière situé alors devant l'église est trop petit pour accueillir toutes les victimes. Grâce au don d'un terrain situé à la Poupardièrre par **Jean-Alexandre PAUQUET de VILLEJUST** (ancien maire), les victimes peuvent être inhumées dans ce qui deviendra la partie ancienne de notre cimetière actuel.

Pour Regards en arrière – Thierry ETIENNE

Associations

Pour la parution du n° 460, les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le

Vendredi 30 août 2019

Ramassage des encombrants

Vendredis 12 juillet et 9 août 2019

Retrouvez toutes les dates sur notre site internet :

www.mairie-villejust.fr
Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Igor TRICKOVSKI	Maire
Sylvie ARMAND-BARBAZA	1 ^{ère} Adjointe Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	2 ^{ème} Adjoint Urbanisme opérationnel
Sauveur CONCORDIA	3 ^{ème} Adjoint Environnement, Entretien du Patrimoine, Anciens Combattants
Isabelle ARMAND	4 ^{ème} Adjointe Action Sociale, Solidarité, Jeunesse
Serge PLUMERAND	5 ^{ème} Adjoint Travaux
Pierre CAMBON	Délégué Développement numérique, Nouvelles Technologies
Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND	Déléguée Animation, Evènement associatif
Valéry LAURENT	Délégué Santé

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :
Secrétariat du Maire - 01 69 31 74 41
Email : secretariat-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK / Cabinet du Maire

Contact :

service-communication@mairie-villejust.fr



VILLEJUST



On vous invite au Château pour...

Une Toile sous les étoiles



Vendredi 30 août 2019 à 21h30

Parc du Château du Bois Courtin

Renseignements : 01.69.31.74.47

www.mairie-villejust.fr